

Document d'entrée en relation

DS CONSEIL & PATRIMOINE

Adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion Patrimoine

SASU au capital social de 1000 euros,

Immatriculé au RCS de Paris sous le numéro 884 996 810

49 rue de Ponthieu – 75008 Paris

06.01.46.43.36 / dsmadja@dsconseiletpatrimoine.fr/ www.dsconseiletpatrimoine.fr

Activités réglementées

DS Conseil & Patrimoine est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro 22001151 (qui peut être consulté sur le site www.orias.fr) et exerce les activités réglementées suivantes :

Conseil en investissements financiers

Conseiller en investissements financiers (CIF) adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine (CNCGP), association agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les conseils donnés en matière d'investissements financiers sont fournis de manière non-indépendante et reposent sur une analyse large des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financier

Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le CIF entretient une relation significative de nature capitalistique : néant

Principaux partenaires :

Nom	Nature	Mode de rémunération
SWISSLIFE	Compagnie d'assurances	Rétrocession de commission
CARDIF	Compagnie d'assurances	Rétrocession de commission
SWISSLIFE	Compagnie d'assurances	Rétrocession de commission
VIE PLUS	Compagnie d'assurances	Rétrocession de commission
ECOFIP	Ingénierie Financière	Rétrocession de commission
INTER INVEST	Ingénierie Financière	Rétrocession de commission
FINANC'ILE	Ingénierie Financière	Rétrocession de commission
FRANCOIS 1er	Ingénierie Financière	Rétrocession de commission
PRIMONIAL	Société de gestion	Rétrocession de commission
SOFIDY	Société de gestion	Rétrocession de commission
NORTIA	Société de gestion	Rétrocession de commission
ZENITH	Société de gestion	Rétrocession de commission
France VALLEY	Société de gestion	Rétrocession de commission
ALTAREA IM	Société de gestion	Rétrocession de commission
EURYAL	Société de gestion	Rétrocession de commission
CORUM	Société de gestion	Rétrocession de commission
LA FRANCAISE	Société de gestion	Rétrocession de commission

Courtier en assurance dans la catégorie « b »

Courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance.

Le cabinet propose un service de recommandation personnalisée, en expliquant au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un contrat, un ou plusieurs contrats ou options correspondent le mieux à ses exigences et à ses besoins.

Il peut vous être communiqué, sur simple demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles le cabinet travaille.

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital du courtier) : néant.

Transactions sur immeubles et fonds de commerce

Titulaire de la carte professionnelle n°CPI93012020000045289, délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France et permettant l'exercice de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce.

Ne peut détenir des fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers.

Information sur les modes de communication

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal ou tout autre moyen de télécommunication.

Protection des données personnelles

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par le dirigeant en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse : daniel.smadja@dsconseiletpatrimoine.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL en ligne ou par courrier postal.

Assurance professionnelle

Assurance en responsabilité civile professionnelle : MMA IARD, 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans cedex 9.

Litiges

En cas de litige ou de réclamation, les parties s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Vous pouvez adresser une réclamation à votre conseiller habituel qui disposera de dix jours pour en accuser réception, puis de deux mois, à compter de son envoi, pour y répondre.

Vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un médiateur de la consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :

- Pour le conseil en investissements financiers : Le Médiateur de l'AMF, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur> ;
- Pour les autres activités: Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), service médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris ou <https://www.cmap.fr/consommateurs/>.

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

Autorité(s) de tutelle

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : Autorité des marchés financiers (AMF) – 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02.

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) – 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du présent document d'entrée en relation.

Fait à le

Signature de la cliente / du client :